

Le conseil municipal vote la dissolution du SIRP

Val-d'Arguenon (Pluduno) — Jeudi se tenait le dernier conseil municipal avant l'été. Deux grands sujets étaient à l'ordre du jour : la voie douce de Saint-Symphorien et le vote de la dissolution du SIRP.

Le conseil municipal était réuni, jeudi, sous la présidence du maire Maxime Leborgne.

Christian Guilbert, maire délégué de Pléven, évoque le dossier de l'aménagement de la voie douce d'une longueur d'1,3 km à Saint-Symphorien. L'assemblée prend connaissance du tracé et des différents dispositifs visant à améliorer la sécurité avec notamment un plateau au carrefour des routes de Pléven et D16 et des panneaux « stop ». Il est noté un aménagement pour les eaux pluviales et une voirie réduite à 4,50 m. Le dossier doit être finalisé pour le 1^{er} novembre afin d'être transmis au Département, qui l'inscrira au budget

2026. Autre chantier, celui de la remise en état de l'église de Pluduno au niveau de la partie basse de la façade ouest. Le devis de l'entreprise Lefol Pellerin de Corseul est retenu pour un montant de 41 598 € HT.

La dissolution du SIRP est adoptée

Deux sujets sont inscrits au chapitre scolaire. Le premier concerne un changement au niveau du tarif de l'accueil périscolaire qui dorénavant, à la demande de la CAF (et au même titre que celui de la cantine), sera modulé en fonction du quotient familial.

Le second, et pas des moindres,

concerne la suppression du SIRP (syndicat intercommunal de regroupement pédagogique) au profit d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal), proposition faite après une rencontre entre les élus de Landébia, du Val-d'Arguenon et de la sous-préfète, Véronique Moreau. Maxime Leborgne explique : « Cette proposition a été faite à Patrick Durand, maire de Landébia, qui approuve. Chacun va reprendre ses outils et son personnel, ainsi nous allons baisser les charges de fonctionnement. La formation de la commune nouvelle n'a rien à voir avec cette décision, c'est une volonté de chacun afin de retrouver une indé-

pendance financière qui pourra sauver les écoles. Que les familles de Pléven soient rassurées, aucun élève n'ira à l'école de Pluduno. »

Philippe Plard, conseiller, abonde : « C'est juste une histoire de gestion, cela ne changera rien pour les enfants. » Christian Guilbert conclut : « L'urgence est de faire des économies pour sauver les quatre postes, ce qui aurait été impossible si le SIRP avait continué, Landébia n'étant plus en capacité de le financer. » L'assemblée, convaincue par ces arguments, vote à l'unanimité la dissolution du SIRP. Le RPI verra le jour au 1^{er} janvier 2026.